

FINALE INTERDEPATEMENTALE DE LA LIGUE DE NORMANDIE 2026

CIRCUIT JEUNES FILLES ET GARCONS



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs individuelles, en double ou par équipes figurant sur le vademecum FFG 2024.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

DATE ET LIEUX

DIMANCHE 01 NOVEMBRE 2026 AU GOLF DE CAEN LA MER

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes amateurs **nés en 2010 ou après**,

- licenciés en région Normandie, un joueur doit être licencié dans le département qu'il représente.
- titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou de l'attestation de réponse au questionnaire médical, valable pour la saison en cours et enregistrés auprès de la Fédération.
- Dont l'index est supérieur ou égal à 15 au 1^{er} janvier 2026

LES SERIES SONT DETERMINEES AINSI : 5 CATEGORIES GARCONS ET 3 CATEGORIES FILLES

	GARCONS		FILLES	
9 TROUS	ENFANTS (U8)	2018 ET APRES	ENFANTS (U 9)	2017 ET APRES
	POUCETS	2016 - 2017		
18 TROUS	POUSSINS	2014 - 2015	POUSSINES	2014 - 2015 - 2016
	BENJAMINS	2012 - 2013	BENJAMINES MINIMES	2010 - 2011 - 2012 - 2013
	MINIMES	2010 - 2011		

Important :

Chaque mineur non accompagné doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaire type : vademecum FFG § §4 et §1.5.5

DEROULEMENT DES EPREUVES

PHASES DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES

Les qualifications départementales la région Normandie seront organisées par chaque Comité Départemental et se dérouleront **selon un calendrier défini par ce comité** et comprendra si possible au minimum 5 épreuves épreuves d'une journée de préférence le samedi ou le dimanche, ou un jour férié sur les terrains de leur département qui accepteront à titre gracieux ces épreuves.

FINALE INTERDEPARTEMENTALE

Chaque département est représenté par les deux premiers garçons de chaque catégorie, soit dix garçons. Quant aux filles, chaque département sera représenté par les deux premières U9, puis les quatre premières poussines et les quatre premières benjamines-minimes, soit dix filles.

Score maximum sur 9 trous (Règle 21.2) : 9 coups par trou

Catégorie Enfants : Repères **Oranges** pour Filles et Garçons

Catégorie Poucets : **Violet** pour les Garçons

Score maximum sur 18 trous (Règle 21.2) : 9 coups par trou

Catégorie Poussins : Repères **Violet** (ou U12F) pour les Filles et **Rouge** (ou U12G) pour les Garçons

Catégorie Benjamins : Repères **Rouge** pour les Filles et **Bleu** pour les Garçons

Catégorie Minimes : Repères **Rouge** pour les Filles et **Jaune** pour les Garçons

CLASSEMENT FINAL

Le classement des départements sera constitué en fonction des points rapportés par chaque joueur représentant son département suivant son classement dans sa série :

Pour les catégories à 2 joueurs/ses qualifié(e)s :

1° : 15 pts, 2° : 12 pts, 3° : 10 pts, 4° : 8 pts, 5° : 6 pts, 6° : 5 pts, 7° : 4 pts, 8° : 3 pts, 9° : 2 pts, 10° : 1 pt.

Pour les catégories à 4 joueuses qualifiées :

1° : 30 pts, 2° : 25 pts, 3° : 21 pts, 4° : 18 pts, 5° : 15 pts, 6° : 13 pts, 7° : 11 pts, 8° : 10 pts, 9° : 8 pts, 10° : 7 pts,

11° : 6 pts, 12° : 5 pts, 13° : 4 pts, 14° : 4 pts, 15° : 3 pts, 16° : 3 pts, 17° : 2 pts, 18° : 2 pts, 19° : 1 pt, 20° : 1 pt.

Seuls les joueurs participant à la finale marquent des points. En cas d'égalité entre plusieurs joueurs, les points des places concernées sont partagés.

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT POUR LA FINALE

1- REGLES LOCALES EN VIGUEUR PENDANT TOUT LE DEROULEMENT DES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES ET DE LA FINALE

- 1.1 Seuls les équipiers ou compétiteurs sont autorisés à caddeyer.
- 1.2 Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits.

Pénalités pour infraction à ces règles locales : voir §1.2.8 du vademecum FFG

2-CODE DE COMPORTEMENT :

Le code de comportement, paragraphe 1.2 du vademecum sportif 2026 s'applique également.

2.1-Epreuves « non fumeur » :

Pour cette épreuve de jeunes, les accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de Ligue sont invités également à ne pas fumer à proximité des jeunes.

2.2-ACCOMPAGNATEURS.

Seules les personnes désignées par le Comité d'Organisation sont autorisées sur le parcours.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, **exceptés les suiveurs de partie désignés**, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le comité d'épreuve décidera des mesures à prendre y compris l'annulation d'une épreuve.

ENGAGEMENT

Phase finale : le nom des joueurs devra parvenir à la ligue **14 jours avant la date fixée pour la finale.**

PRIX

Trophée attribué au Département vainqueur, le Comité départemental décidera du club qui conservera le trophée et prendra les dispositions pour faire effectuer la gravure. Souvenirs remis aux équipières et équipiers vainqueurs.

Les podiums de chaque série sont également récompensés.